

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

---

### **Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)**

- 06-7909 / 100789  
AISA Automation industrielle SA, 1896 Vouvry  
usinage CNC Mazak «H-500/40» et «FJV-20»  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
3 H  
02.04.2006–01.04.2009 (Renouvellement)
- 06-8113 / 100668  
B. Braun Medical SA, 1023 Crissier  
ligne PF ( Perfusion Flacons )  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
9 H  
08.12.2003–09.12.2006 (Modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

### *Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

## Permis concernant la durée du travail octroyés

---

### Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 06-7910 / 101188  
Sintetica-Bioren SA, 2108 Couvet  
production de solutés pour perfusion et conditionnement en poches polypropylène  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
30 H  
02.04.2006–01.04.2009 (Renouvellement/modification)
- 06-7933 / 100668  
B. Braun Medical SA, 1023 Crissier  
Ligne IPPV (Irrigation Perfusion Petits Volumes)  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
1 H  
01.02.2006–31.01.2009 (Nouveau permis)
- 06-7977 / 101512  
Firstec SA, 1202 Genève  
atelier des circuits électronique: automate «Mimot», test, Zevatec, Robots MTA  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
11 H, 6 F  
02.04.2006–01.04.2009 (Renouvellement/modification)

### Permis de travail de nuit (sans alternance) (Art. 17 LTr)

- 06-7918 / 100339  
Frédéric Piguet SA, 1347 Le Sentier  
fabrication et secteur Contrôle Qualité  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
65 H, 90 F  
01.10.2005–30.09.2008 (Modification)
- 06-7925 / 101458  
KS 22 SA, 1219 Châtelaine  
département tubes (décolletage)  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
9 H  
12.02.2006–11.02.2009 (Modification)
- 06-7947 / 100206  
Liebherr Machines Bulle SA, 1630 Bulle  
usinage mécanique (centres CNC)  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
45 H  
01.01.2006–31.12.2008 (Modification)

### **Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)**

- 06-7975 / 109982  
La Poste suisse Centre de tri des lettres Eclépens, 1312 Eclépens  
Transformation du Centre de tri des lettres Eclépens: Autorisation pour toutes les entreprises participantes  
besoins spéciaux de consommation  
500 H  
01.03.2006–31.12.2008 (Nouveau permis)

### **Permis de travail du dimanche (Art. 19 LTr)**

- 04-4814 / 100639  
Vetropack SA, 1162 Saint-Prex  
Atelier des moules  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques  
5 H  
01.08.2004–31.07.2007 (Nouveau permis)
- 06-7963 / 110589  
DemoSCOPE Research and Marketing, 1204 Genève  
laboratoire téléphonique. Mandat relatif à «Analyse des médias Suisse MACH BASIC»  
besoins spéciaux de consommation  
4 H, 4 F  
04.04.2006–31.03.2007 (Nouveau permis)

### **Permis de travail du dimanche et de jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)**

- 06-7927 / 110587  
Hertz SA, 1292 Chambésy  
nettoyage des véhicules de location Hertz SA  
besoins spéciaux de consommation  
8 H  
01.01.2006–31.12.2008 (Nouveau permis)

### **Permis de travail en continu (Art. 24 LTr, art. 36–38 OLT1)**

- 06-7934 / 100832  
GE FITELEC SA, 1933 Sembracher  
fabrication sur automate à bobiner les condensateurs, imprégnation, confection de câbles  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
8 H  
02.04.2006–01.04.2009 (Renouvellement)

– 06-7955 / 100206  
Liebherr Machines Bulle SA, 1630 Bulle  
usinage mécanique (centres CNC)  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
60 H  
01.01.2006–31.12.2008 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

*Voies de droit*

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

4 avril 2006

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail